

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

Année 1899

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME QUARANTE - SIXIÈME

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
36, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS
119, RUE HAUTEFEUILLE

1900

Dans cette expérience, c'est encore l'animal à hémisphères enlevés qui a vécu le moins longtemps et celui à cerveau moyen détruit qui a le mieux résisté à l'asphyxie. Seulement, ce dernier a épuisé moins que les autres l'air du bocal, contrairement à ce qu'on avait observé pour le pigeon dans les mêmes conditions : il est fort probable que la durée de la vie a été abrégée dans ces trois cas par l'abaissement de la température de ces jeunes animaux, mais toutes choses égales, d'ailleurs, c'est celui qui était privé de cerveau moyen, au moins en partie, qui a résisté le plus longtemps à l'asphyxie.

Les dosages de glycogène (en sucre) indiquent une proportion plus faible pour le troisième sujet, ce qui ne peut être attribué qu'à une condition initiale de l'état des réserves avant l'asphyxie, en raison de la faible proportion d'acide carbonique produit.

En résumé, nous pouvons admettre que chez les oiseaux et chez les mammifères, il existe dans le cerveau moyen des parties dont la destruction augmente la résistance des animaux à l'asphyxie dans l'air confiné.

Il est très probable que ces parties correspondent à celles où nous avons localisé les centres du sommeil, de la calorification et du mécanisme respiratoire, dans notre *Etude sur le mécanisme de la thermogénèse et du sommeil chez les mammifères*¹.

Sur un cas particulier de l'aspect moral de la lutte pour l'existence.

Par M. Raphaël DUBOIS.

Dans son livre sur le « Darwinisme », A. R. Wallace² dit à propos de l'aspect moral de la lutte pour l'existence, auquel il consacre un chapitre : « Dans tous les cas, chez les personnes échappant à la mort après avoir été saisies par un lion ou un tigre, on a

¹ *Annales de l'Université de Lyon*, 1896.

² *Traduction française de H. de Varigny*, Paris 1896, p. 52.

constaté qu'elles n'avaient éprouvé que peu ou point de souffrances, soit physiquement, soit moralement.

J'ai eu l'occasion d'interroger au mois de septembre 1892, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, un jeune garçon, Henri Perron, alors âgé de quinze ans et qui avait été en partie dévoré par un fauve, mais cette fois il s'agissait d'un ours de Syrie. Perron jouait avec plusieurs de ses camarades auprès de la cage de cet animal, bien connu au parc de la Tête-d'Or de Lyon sous le nom de Michat, quand celui-ci passant sa patte à travers les barreaux, saisit le jeune imprudent et l'attira à lui : après avoir brisé la jambe au-dessus de la cheville, il se mit à la dévorer. Si les dimensions du corps ne l'eussent retenu en-dehors de la grille, Perron était mangé tout vivant.

Perron, que j'ai vu deux ou trois jours après son accident à l'Hôtel-Dieu, m'a affirmé qu'il n'avait nullement souffert : « L'ours aurait pu me dévorer tout entier, m'a-t-il dit, cela ne m'aurait rien fait. » Telles sont les propres paroles qu'il a prononcées sans aucune forfanterie ; à aucun moment de la conversation, qui fut assez longue, je n'ai pu observer la moindre variation dans le récit de son accident. Il n'avait pas, disait-il, perdu connaissance, comme on l'a prétendu.

Il est probable que l'homme placé dans ces conditions se trouve dans un état psychique analogue à celui de l'oiseau fasciné par le serpent.

Il est à noter que ce fauve recevait une nourriture exclusivement végétale depuis très longtemps, ce qui ne paraît pas avoir diminué, comme on voit, ses instincts de carnivore.